que celle qu'on emploie quand on ne la sème que pour récolter ses graines et en extraire de l'huile. Nous insisterons seulement pour que la graine de pavot soit semée avant l'hiver, parce que les Orientaux sont dans l'usage de le faire ainsi, et que les tiges des pavots semés avant l'hiver sont toujours plus fortes et plus vigoureuses, et sur la disposition des plants en lignes régulières qui puissent rendre facile la récolte de l'opium.

D'après le tableau général du commerce de la France publié par l'Administration des douanes, pour les années 1831, 1832 et 1833, la consommation de l'opium dans le royaume paraît être, année commune, de 128,000 fr.

Section iv. — *Des Rhubarbes.*

Les Rhubarbes (en anglais, *Rhubarb;* en italien, *Reobarbaro;* en allemand, *Rhabarber*) forment un genre de plantes qui appartient à la famille des Polygonées. Elles croissent naturellement en Chine, en Tartarie, en Perse, en Sibérie et dans l'Himalaya. On en connaît 7 à 8 espèces, parmi lesquelles trois sont regardées comme fournissant la rhubarbe du commerce, qui *s'emploie beaucoup en médecine,* à cause de ses propriétés toniques et purgatives. Ces plantes ont toutes de grosses racines charnues, presque ligneuses, divisées en épaisses ramifications qui s'enfoncent profondément en terre, ayant une saveur amère et nauséeuse ; leurs feuilles sont grandes, larges, en général plus ou moins arrondies, portées sur de longs pétioles charnus, et du milieu d'elles s'élèvent une ou plusieurs tiges grosses, robustes, hautes de 3 à 6 pieds, rameuses dans leur partie supérieure ; les fleurs sont petites, le plus souvent d'un blanc jaunâtre, nombreuses, disposées en panicule dans la partie supérieure de la tige et des rameaux.

On ne sait point encore positivement à quelle espèce est due la *rhubarbe du commerce*, ou, pour mieux dire, on croit que cette drogue, telle qu'elle nous vient des pays étrangers, est fournie par plusieurs plantes de ce genre, qui sont principalement les trois suivantes. La *Rhubarbe ondulée* (*Rheum undulatum*, L.) a ses feuilles fortement ondulées, un peu velues, et ses panicules de fleurs plus étroites. La *R. compacte* (*R. compactum*, L.) se reconnaît à ses feuilles presque lobées, un peu coriaces, compactes, luisantes en-dessus, bordées de petites dents aiguës. La *R. palmée* (*R. palmatum*, L.) diffère des deux premières par ses feuilles divisées en lobes aigus qui les rendent comme palmées.

On distingue dans le commerce *trois sortes de rhubarbes :* 1° celle *de Perse* qui nous arrive par la Turquie ; 2° celle *de Russie et de Moscovie;* 3° celle *de Chine.* Quelle que soit l'espèce qui les fournisse, elles sont toutes plus estimées des droguistes et des pharmaciens que les rhubarbes cultivées provenant de l'une des trois especes ci-dessus indiquées, soit qu'on ne sache pas les preparer convenablement, soit plutôt que le climat leur donne des vertus qu'elles ne peuvent acquérir dans le nôtre.

Les rhubarbes *ne sont point en général cultivées* dans les pays où elles croissent naturellement ; tous les ans, à la fin de l'hiver et au commencement du printemps, on va récolter dans les campagnes et sur les montagnes, les racines de celles qui sont parvenues à la grosseur convenable, et cette récolte, en Chine et en Sibérie, se fait sous la surveillance et pour le compte des gouvernemens de ces pays. Au temps de Bélon, la rhubarbe était cultivée en Mésopotamie, et cet auteur dit que c'était de graine qu'on l'y élevait.

On *cultive depuis assez long-temps en France* la Rhubarbe compacte et la R. ondulée ; mais ce n'est que depuis peu d'années qu'on a aussi essayé avec succès la culture de la Rhubarbe palmée. Toutes ces plantes ne sont point sensibles au froid du climat de Paris. Une *terre franche*, un peu légère, profonde et fraîche, est celle qui leur convient le mieux, et elles ne craignent pas l'ombre des grands arbres ni l'exposition du nord. Toutes les rhubarbes peuvent se multiplier de graines ; mais comme les semis font attendre plus long-temps pour que les racines soient bonnes à récolter, on préfère la *multiplication par les œilletons ou bourgeons* qui se trouvent autour du collet des grosses racines, lesquels donnent plus rapidement des produits. Un pied ayant 4 à 5 ans peut en fournir jusqu'à 30 et plus ; il suffit que chaque bourgeon soit pourvu d'un pouce de racine pour que la reprise en soit assurée. C'est à la fin de l'hiver ou dans les premiers jours du printemps, un peu avant qu'ils entrent en végétation, qu'on les enlève aux vieux pieds et qu'on les replante après les avoir laissés faner pendant un jour à l'ombre, afin que la plaie faite à l'endroit où il ont été séparés puisse se cicatriser un peu. Quand le temps est sec ou que la terre n'est pas humide, quelques arrosemens sont nécessaires pour assurer la reprise des jeunes pieds nouvellement plantés ; mais les pluies trop longues peuvent les faire pourrir.

C'est dans un terrain bien et profondément labouré d'avance qu'on doit *faire la plantation*, en disposant les plants en quinconce à 5 ou 6 pieds de distance les uns des autres, selon que le terrain est moins bon ou plus fertile. Ce qui nécessite de laisser autant d'intervalle entre les pieds de rhubarbe, c'est que leurs grandes feuilles occupent beaucoup de place ; mais comme ces feuilles, pendant les deux premières années, ne remplissent pas tout l'espace qui aura été laissé entre chaque pied, on pourra, pour ne pas perdre le terrain qui n'est pas occupé, y planter des légumes ou des pommes-de-terre. Pour accélérer la croissance des pieds de rhubarbe, il faut chaque année leur donner *un labour* pendant l'hiver et au moins *deux binages* dans le cours de la belle saison.

La *récolte des racines* a lieu la 4e année dans les terrains secs et chauds, et la 5e seulement dans ceux qui sont humides et froids. Lorsqu'on fait cette récolte trop tôt, les racines sont molles, peu résineuses, susceptibles de perdre, dit-on, les onze douzièmes de leur poids par la dessiccation ; lorsqu'on la retarde trop, les racines se creusent, se